

COMMISSION AGRICOLE EXTRAMUNICIPALE DU 8 JANVIER 2019

Présents:

Paysans : Silvia, Aude, Gaël, Maximilien (Julien excusé)

Citoyens : Annie, Jean Luc, Jean Claude, Michel

Conseillers municipaux : Jean Daniel et Rémi

-1-Quelques points d'organisation

-Silvia et Maximilien sont bien les 2 référents paysans

- la mailing liste mairie doit être complétée. Rémi s'en occupe.

-les comptes-rendus seront diffusés à tous au même titre que les invitations

-à chaque réunion, il est décidé de commencer par un retour des paysans puis un retour de la commune sur l'actualité récente

- la commission rappelle que, faute de Commission Locale d'Installation (cli) intercommunale, il est important de s'organiser localement pour faire circuler l'information sur les opportunités foncières , sur les éventuels projets d'installation, pour améliorer notre connaissance collective et mieux agir ensemble ensuite.

Les élus présents repercuteront cette demande et feront également un retour régulier de la commission au conseil.

-2-SAFER

Julien Tissier se rapproche de la SAFER pour être correspondant et il informera la commission régulièrement.

-3-Enquête auprès des agriculteurs et état des lieux du potentiel foncier agricole.

Après discussion, il est proposé de travailler en 2 temps pour améliorer la connaissance de la situation de l'agriculture dans la commune et de son avenir sous l'égide de la commission agricole extramunicipale et avec l'appui de la commune.

A-Premier état des lieux des exploitations actuelles

Il sera réalisé cet hiver par les paysans sous forme d'entretiens individuels chez les gens.

Il s'agit d'avoir un premier état des lieux de la situation actuelle réelle mais aussi d'écouter les paysans, jeunes et anciens, sur leur situation , leurs besoins, mais aussi sur l'avenir de l'agriculture dans la commune.

Les paysans feront ça en duo pour chaque entretien.

Le maire est sollicité pour envoyer un petit courrier aux agriculteurs introduisant cette démarche pour bien la situer dans le cadre de la commission, dans l'intérêt général, en l'articulant avec le travail à venir sur le foncier.

Michel et Jean Luc rédigent projet de courrier que Rémi fera suivre.

-B- Un état des lieux du potentiel foncier agricole

Ce travail sera piloté plus tard par la commission sous l'autorité de la commune.

Un premier doc de méthode a été proposé et approuvé par la commission et le maire.

Il s'agira d'un travail systématique avec cartographie, pour avoir un état des lieux précis de la situation foncière agricole réelle, en vue de repérer les secteurs à enjeux, faciliter les transmissions pour conforter ou installer.

L'objectif est bien d'enrayer la disparition des terres agricoles qui représentent un bien commun et un potentiel d'activités économiques rurales génératrices d'emplois.

Pour réaliser ce travail de fonds qui donnera une vision globale et précise, Michel et Jean Luc poursuivent la recherche des moyens. Par exemple piloter un travail d'élèves ingénieurs agricoles comme ça s'est fait ailleurs. Avec l'avantage d'une approche neutre et indépendante. Jean Claude récupère des données issues d'un travail précédent de la Cli Eyrieux aux serres par Isabelle Boulon.

La chambre va peut-être proposer ses services.

Il s'agit d'un travail de longue haleine qui pourra prendre la suite de l'enquête préalable.

Le parc et la CAPCA sont intéressés par cette démarche originale de la commune.

La commission adopte le principe de lancer l'enquête de terrain préalable dès que possible. Et de préparer un état des lieux du potentiel foncier dans un second temps.

-3-la Vigne

Silvia donne des nouvelles de la part du notaire concernant les terres de la Vigne. Ce bien à l'abandon fait l'objet d'une recherche généalogique des successeurs, qui se prolonge encore 3 mois.

Silvia a l'intention d'acheter. Elle a besoin de cette opportunité foncière pour conforter son installation en tant que cheffe d'exploitation et a le soutien de la DDT et de la SAFER.

Si le bien est déclaré en déshérence, M. le Maire s'est positionnée pour que la commune le récupère. A suivre.

-4- prochain sujet

La commission abordera la prochaine fois, après les retours paysans et de la commune, la question des moyens de mobiliser les citoyens pour une alimentation de proximité.

C'est aussi un enjeu important pour l'avenir de l'agriculture que les citoyens se préoccupent encore davantage de l'origine locale de leur alimentation.

PROCHAINE COMMISSION

MARDI 5 FÉVRIER À 18H30 SALLE DU FOYER